Pour quelles raisons vous pouvez investir en location meublée gérée



Développer son patrimoine immobilier

Comment?

En investissant dans l'immobilier direct :

- > Un actif tangible, détenu en pleine propriété
- > **Un actif résilient**, capable d'absorber des chocs économiques en s'appuyant sur un besoin primaire qu'est celui de se loger





Développer son patrimoine immobilier

Comment?

En investissant dans des secteurs économiques porteurs :

- > Soutenu par le législateur
- > Créateurs de richesse et d'emplois



Pourquoi nous vous conseillons la location meublée gérée



Profiter d'un confort de gestion

Comment?

- > En confiant votre patrimoine immobilier en gestion à un professionnel
- > En utilisant un contrat spécifique :
 - > Le bail commercial





Pour optimiser le rendement de votre investissement

Investir en location meublée gérée :

> C'est faire le choix d'un **rendement connu** (de 3 à 4%)*

> **Préserver** tout ou partie de **votre pouvoir d'achat** en luttant contre l'inflation grâce à la **revalorisation des loyers**



Pour anticiper la retraite

> En créant du revenu supplémentaire peu ou pas taxable

> En constituant un patrimoine disposant d'un marché secondaire permettant une revente en cas de nécessité

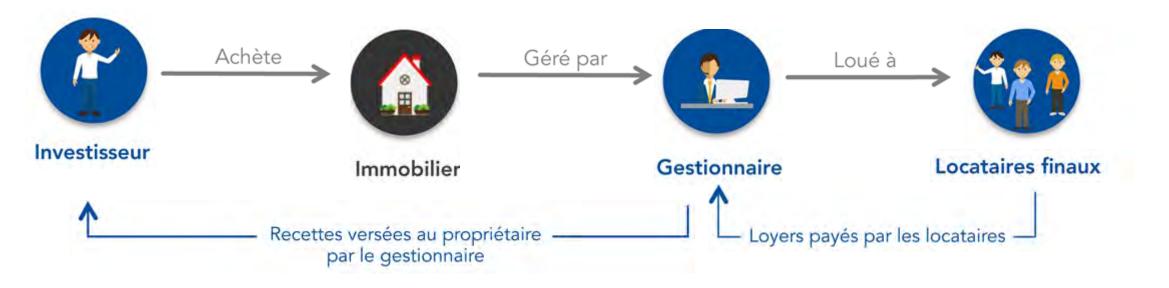




Mais qu'est-ce que c'est la location meublée gérée ?



La location meublée gérée



Le revenu perçu est énoncé dans le contrat de bail signé entre **l'investisseur et le gestionnaire**



La location meublée gérée

Qu'est ce qu'un bail commercial?

C'est un contrat qui offre de la lisibilité :

- En terme de temps : durée initiale de 9 à 11 ans renouvelable,
- En termes de **trésorerie** : le loyer et les charges sont fixés dès le début

Et de la tranquillité d'esprit :

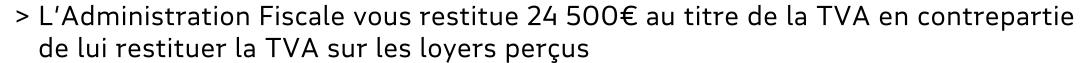
- Un exploitant gère votre bien du 1er janvier au 31 décembre
- Un comptable qui prépare la déclaration fiscale





Investir en location meublée, C'est bénéficier d'avantages exclusifs :

- > La récupération de la TVA sur votre investissement
 - Exemple : pour un investissement de 147 000€ TTC



> **VOUS neutralisez** tout ou partie de vos loyers grâce aux amortissements comptables







Qu'est ce que l'amortissement comptable?

C'est une règle permettant de créer des charges fictives, autrement dit **indolores** pour le porte-monnaie mais déductibles du revenus perçus.

- Les immeubles loués en meublés sont ainsi amortis de façon linéaire sur une durée fixée, en règle générale, à 20 ou 30 ans.
- Le mobilier est amorti sur une durée plus courte fixée entre 5 et 10 ans. Cet amortissement du mobilier permet au bailleur de le renouveler à la fin de la période d'amortissement.





Pour bien comprendre l'avantage des amortissements, prenons un exemple :

- Soit un couple marié,
- > 80 000€ de revenus après abattement,
- > Tranche marginale d'imposition : 30%
- > Un investissement d'une valeur de 123 000€ Hors Taxe
- > Paiement sans emprunt
- > Un loyer annuel de 4300€ (soit 3,5%)
- > Des charges annuelles de 400€
- > Taxe foncière de 430€

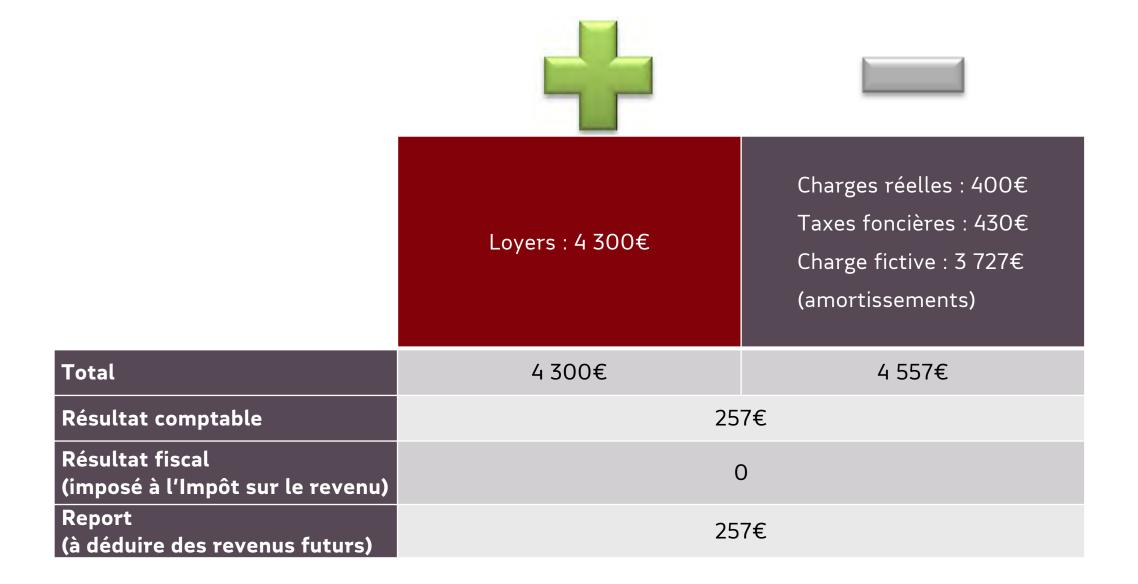


Hypothèse sur l'amortissement annuel déterminé par le comptable

› Bien que se valorisant avec le temps, l'immobilier a comptablement une durée de vie moyenne de 33 ans,

la charge fictive annuelle sera donc de 123 000 / 33 ans : **3 727 €**







Astuces

Pour optimiser votre investissement immobilier :

Pour éviter d'être soumis aux prélèvements sociaux et avoir un revenu peu ou pas soumis à l'impôt sur le revenu, il faut envisager d'emprunter, ce qui permettra de bénéficier des effets de levier liés au crédit

Pour rappel, il s'agit :

- > D'emprunter à un taux plus faible que la rentabilité offerte par la location meublée
- > D'optimiser son épargne et non la stocker sur un livret
- Avoir un aspect de prévoyance par l'assurance du prêt (les héritiers n'ayant pas la mensualité à rembourser en fonction du niveau de couverture)



En Synthèse

En faisant le choix de la location meublée :

- Vous sécurisez votre patrimoine grâce à un actif concret : l'immobilier
- Vous sécurisez le rendement de votre capital à travers le bail commercial
- Vous accédez à des rendements parmi les plus élevés du marché
- Vous évitez tout ou partie de l'impôt sur vos nouveaux revenus
- Vous défendez votre pouvoir d'achat grâce à l'indexation des loyers

